

Projet de Charte de la radio web Tout autre chose Namur

La radio web Tout autre chose Namur (RWTACNamur) adhère aux (et veut promouvoir les) valeurs inscrites dans **l'Appel et les Balises** publiées par Tout autre chose.

Promouvoir, cela veut dire donner de la voix à tous ceux (et tout ce) qui veulent mener la société à des véritables valeurs de société **solidaire** (de changement et de promotion du bien commun) et **réjouissante**.

La radio diffuse des contributions émanant de **personnes** agissant dans ces buts ou y réfléchissant. Elle a pour vocation d'informer sur toute initiative de changement, de susciter le débat et de l'étoffer.

Toute **contestation** de l'ordre dominant et de ceux qui le promeuvent est la bienvenue à condition de ne pas verser dans l'insulte, l'injure, la diffamation et le mensonge.

Toute collaboration est bénévole. La radio ne peut recevoir de fonds ou se livrer à des activités de promotion.

Les partis n'y sont pas admis en tant que tels mais leurs membres le peuvent en tant qu'individu à condition qu'ils ne se livrent pas à du prosélytisme. La radio n'a pas vocation d'offrir des tribunes aux partis politiques.

Tout **individu** peut contribuer à la production à condition de soumettre son projet au préalable et d'avoir reçu l'aval de l'équipe de coordination.

Les productions de RWTACNamur sont libres de droit et peuvent être diffusées à condition de mentionner la source.